

## Décision ANCOLS n° 2020-49

portant délégation de signature au Directeur Général Adjoint chargé du contrôle et des suites de l'Agence nationale de contrôle du logement social

---

### LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE NATIONALE DE CONTROLE DU LOGEMENT SOCIAL

**Vu** le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L. 342-1 à L. 342-21, et R. 342-1 à R. 342-10 ;

**Vu** le décret n° 2014-1596 du 23 décembre 2014 fixant les règles d'organisation, de fonctionnement et les modalités des contrôles de l'Agence nationale de contrôle du logement social ;

**Vu** la décision n°2017-02 du 31 mars 2017 nommant Monsieur Akim TAÏROU directeur général adjoint chargé du contrôle et des suites ;

**Vu** l'arrêté du 12 novembre 2020 de la ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, chargée du logement, nommant Madame Rachel CHANE SEE CHU directrice générale de l'Agence nationale de contrôle du logement social ;

**Vu** la décision 2019-25 du 3 juin 2019 portant organisation de l'ANCOLS ;

DECIDE :

**Article 1** : délégation de signature est donnée à Monsieur Akim TAÏROU, directeur général adjoint chargé du contrôle et des suites, à l'effet,

- de signer les lettres d'ouverture et d'avertissement d'un contrôle sur place notifiées aux organismes conformément aux articles L. 342-4 et R. 342-11 du code de la construction et de l'habitation ;
- de signer les actes de communication à l'administration fiscale prévus à l'article L. 342-6 du code de la construction et de l'habitation ;
- de signer les demandes de communication de toute information nécessaire au contrôle notifiées aux commissaires aux comptes en application de l'article L. 342-7 du code de la construction et de l'habitation ;
- d'arrêter les rapports provisoires de contrôle mentionnés au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article L. 342-9 et au 5<sup>ème</sup> alinéa de l'article R. 342-8 du code de la construction et de l'habitation ;
- de signer toutes les lettres de notification des rapports provisoires de contrôle mentionnés au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article L. 342-9 et au 5<sup>ème</sup> alinéa de l'article R. 342-8 du code de la construction et de l'habitation ainsi que toutes les lettres adressées dans ce cadre à toute personne mise en cause ;

- d'approuver, à l'issue d'une procédure contradictoire, les rapports définitifs de contrôle mentionnés au 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article L. 342-9 et au 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article R. 342-14 du code de la construction et de l'habitation ;
- de signer les lettres de notification des rapports définitifs de contrôle mentionnés au 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article L. 342-9 et au 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article R. 342-14 du code de la construction et de l'habitation ;
- de signer les lettres de suite de contrôle adressées aux organismes contrôlés en application des décisions du comité du contrôle et des suites, mentionné à l'article R. 342-6 du code de la construction et de l'habitation.

**Article 2 :** la présente décision prend effet à compter du 19 novembre et cessera de produire ses effets le 1<sup>er</sup> décembre inclus.

**Article 3 :** la secrétaire générale par intérim de l'Agence national de contrôle du logement social est chargée de l'application de cette décision qui sera publiée sur le site internet [www.ancols.fr](http://www.ancols.fr)

Fait à La Défense, le 19 novembre 2020.  
La directrice générale



Rachel CHANE SEE CHU

# 2020-49b-Decision-DG- Délégation de signature au DGA chargé du contrôle et des suites docx

Final Audit Report

2020-11-19

Created:	2020-11-19
By:	sylvie colliot (sylvie.colliot@ancols.fr)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAE9dyH6bDKkhVwT8US8HaGGMUr7SkqCWx

## "2020-49b-Decision-DG- Délégation de signature au DGA chargé du contrôle et des suites docx" History

-  Document created by sylvie colliot (sylvie.colliot@ancols.fr)  
2020-11-19 - 2:17:16 PM GMT- IP address: 91.168.105.67
-  Document emailed to Rachel Chane (rachel.chane-see-chu@ancols.fr) for signature  
2020-11-19 - 2:17:50 PM GMT
-  Email viewed by Rachel Chane (rachel.chane-see-chu@ancols.fr)  
2020-11-19 - 4:20:08 PM GMT- IP address: 91.167.198.196
-  Document e-signed by Rachel Chane (rachel.chane-see-chu@ancols.fr)  
Signature Date: 2020-11-19 - 4:22:24 PM GMT - Time Source: server- IP address: 91.167.198.196
-  Agreement completed.  
2020-11-19 - 4:22:24 PM GMT